

# LE JOURNAL DES DEBATS

LEGISLATIFS ET LITTERAIRES DU CANADA.

"MIHI A SPE, MERTU, PARTIBUS REIPUBLICÆ ANIMUS LIBER EST."—Salluste. Catil.

VOL. I.

TORONTO, SAMEDI, 10 AVRIL, 1858.

No. 25

## UN DISCOURS DE M. LATERRIÈRE.

Le discours de l'hon. M. Laterrière, prononcé jeudi dans le Conseil Législatif, intéresse trop les habitants de l'arrondissement de Québec pour que ne prenions pas la peine de le traduire tout au long. Ce discours fut prononcé en anglais; mais, bien qu'il soit aux proportions modestes, les journaux de Toronto se sont contentés de l'analyser en une quinzaine de lignes, pour des raisons qu'on découvrira en lisant ce qui suit :

L'Hon. M. Laterrière—(ayant proposé de demander à Son Excellence le Gouverneur, communication de toutes les pièces relatives à la clôture de l'École navale de Québec, continue en ces termes :)

Comme je désire être parfaitement compris en proposant cette adresse au gouverneur, je vous demanderai assez d'indulgence pour écouter les remarques préliminaires que je crois devoir faire.

M'étant éloigné de la scène politique pendant quelques années, je confesse que j'avais presque perdu de vue l'École navale dont j'avais été un des premiers à donner l'idée et qui fut établie en 1851, pour être fermée trois ans plus tard, je ne sais pour quelle raison.

Cette partie du discours prononcé par le gouverneur-général au commencement de la session, dans laquelle il est recommandé de prendre des mesures pour encourager d'une manière plus efficace l'exploitation des pêcheries du Labrador, de la Baie des Chaleurs et du golfe Saint-Laurent, m'a remis en mémoire de quelle importance serait cette école pour faciliter cette exploitation.

Une pareille recommandation me semble assez raisonnable pour m'autoriser à demander les motifs pour lesquels le gouvernement ferma cette école et l'ébouffâ, pour ainsi dire, dès sa naissance.

C'est une chose, de la part du gouverneur, de faire des recommandations de ce genre et c'est une toute autre chose, de la part de nos hommes d'État établis dans le cabinet, de trouver les moyens de se conformer à cette recommandation et de les suivre.

Personne ne niera que la première chose à faire pour permettre l'exploitation avantageuse de ces pêcheries, ne soit d'avoir une bonne école navale qui devienne notre pépinière de marins. Nous l'avions cette école et je demanderai de nouveau : comment se fait-il qu'on l'ait fermée ?

N'est-ce pas un fait notoire que les Canadiens ont la plus grande aptitude pour une vie d'aventurer et particulièrement pour l'existence de marin ? Le continent de toute l'Amérique du Nord, du golfe du Mexique au Pacifique et en poussant jusqu'aux extrémités connues des mers glaciales, n'a-t-il pas été parcouru dans tous les sens, exploré le long de toutes ses côtes par les ancêtres de ceux qui chantent encore, en s'appuyant sur l'aviron : *A la claire fontaine, — derrière chez mon père — et vole, mon cœur, vole — ?*

Eh ! bien, messieurs, si notre école navale était restée ouverte, nous aurions à présent de deux à trois cents jeunes-gens, capables de commander les bâtiments nécessaires à l'exploitation de nos pêcheries et pour nos expéditions maritimes. C'est faute d'hommes versés dans ce genre de connaissances qu'on ne fait

point aujourd'hui sur une vaste échelle d'exploitation profitable de nos pêcheries.

Ouvrez à nos jeunes-gens un nouveau champ d'opération et l'émigration aux États-Unis cessera. Les ressources de notre golfe sont aussi inépuisables pour nos jeunes-gens du Bas-Canada que le sont pour ceux du Haut-Canada les vastes plaines de l'Ouest; mais c'est à condition de faire des marins de ces jeunes-gens. A quoi l'Angleterre doit-elle sa puissance sinon à sa marine ? C'est grâce à cette marine qu'elle put implanter sa puissance dans tous les coins du globe. Et, après tout, que seraient aujourd'hui les États-Unis sans leur marine ? qu'eussent été l'Espagne, le Portugal, la Hollande, sans leur marine ? Comment se fait-il que la France rivalise aujourd'hui dans les pays lointains avec l'Angleterre ? n'est-ce pas grâce à la réorganisation de sa marine ? Quelle a été la cause principale de la guerre de Crimée ? L'ombre de la marine russe menaçant d'obscurcir la gloire des marines de la France et de l'Angleterre. Par quel moyen l'Angleterre a-t-elle pu se maintenir intacte pendant toute la durée de la guerre avec l'empire, jusqu'à la chute de Napoléon le grand ? c'est encore par le moyen de sa marine. En un mot, à quoi l'Angleterre doit-elle sa toute puissance ? c'est à sa marine.

Avec de tels exemples devant nous, pourquoi négligeons-nous de former, d'élever des marins, de commencer la création d'une marine provinciale ? N'avons-nous plus, comme en 1812 et 1814, des mers intérieures, sur lesquelles le sort du Canada et la souveraineté de l'Angleterre dans cette partie de l'Amérique peuvent être mis de nouveau en question par une guerre avec nos voisins envieux ?

Si nous avions eu alors un grand nombre d'hommes semblables au capitaine Drolet, qui avec quelques voyageurs canadiens réunis dans une embarcation sans pont parvint à s'emparer d'une forte corvette américaine, les fantaisies du commodore Sir James L. Yeo eussent été suivies de plus d'effet et nous n'aurions pas perdu sur les lacs une bataille navale décisive.

D'un autre côté, ne construisons-nous pas tous les ans de 60 à 80 grands navires d'une moyenne de mille tonneaux chacun, et n'est-ce pas pour nous une cause de grande humiliation d'être obligés d'envoyer en Angleterre louer des hommes pour commander et manœuvrer ces navires, tandis qu'avec une bonne école navale, nous pourrions en quelques années avoir assez de Canadiens pour monter tous ces navires ? Non, nous sommes laissés sur l'arrière-plan, faute d'une bonne institution navale et nous devons nous résigner à servir d'instrument à la fortune des autres.

Et pourtant il me semble que nous avons les moyens de faire cesser ce monopole, aussi bien que celui de bien d'autres branches de l'industrie.

Le commerce d'exportation et d'importation du Bas-Canada dont les Européens se réservaient autrefois la part du lion, est aujourd'hui entre les mains d'entrepreneurs Canadiens. Je demanderai si dans les professions libérales les Européens sont supérieurs aux Canadiens ? N'avons-nous pas vu, en 1855, à l'exposition universelle de Paris, le Canada rivaliser avec les plus vieilles nations pour les produits utiles ?

Depuis une trentaine d'années nous faisons d'énormes sacrifices pour faire faire des progrès à notre système d'enseignement. Nous avons établi dans ce but un très-grand nombre d'écoles dont les frais d'entretien s'élèvent tous les ans à environ cent mille louis ; et, non contents de cela, nous avons ouvert des